PROJET SPORTIF

LA PRATIQUE COMPETITIVE REGIONALE POINT D'ETAPE N°1



Réunions clubs

Ligue BOURGOGNE FRANCHE-COMTÉ de Football



PRESENTATION

Ordre du jour

Ligue BOURGOGNE FRANCHE-COMTÉ

- 1. La pratique compétitive régionale senior masculin de Football
 - 1. L'architecture nationale
 - 2. L'architecture régionale
 - 1. L'intersaison 2016/2017 2017/2018
 - L'intersaison 2017/2018 2018/2019
 - 3. Les points de règlements importants
 - 4. La coupe régionale
- 2. La pratique compétitive régionale senior féminin
- 3. La pratique compétitive régionale des jeunes masc.
- 4. La pratique compétitive régionale des jeunes fém.
- 5. L'Equipe Technique Régionale

Réforme territoriale

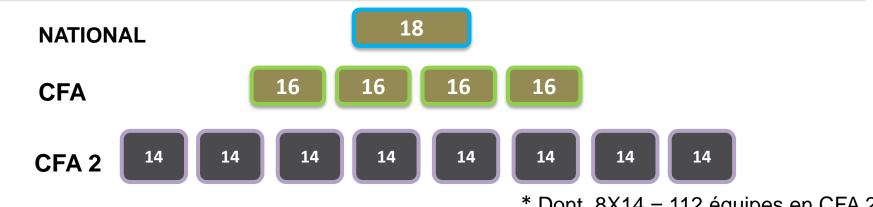
La pratique compétitive régional masculine

17 octobre 2016

ARCHITECTURE SPORTIVE SENIOR MASCULIN

NIVEAU NATIONAL





* Dont 8X14 = 112 équipes en CFA 2

Pyramide adoptée : 250 équipes* - Saison 2017/2018

18



NATIONAL 1

NATIONAL 3



+ 56 équipes (12X14 = 168 équipes)

NATIONAL 3 RÈGLES UNIFORMES

- ⇒ Ancrage territorial : une compétition fédérale gérée par les Ligues
- ⇒ Les clubs méditerranéens et corses : groupe commun géré par la FFF
- ⇒ La licence « club fédéral » : aides FFF maintenues (*licence et déplacements*)
- ⇒ Aide de fonctionnement aux Ligues
- ⇒ Le calendrier général de la compétition est déterminé par la FFF
- ⇒ 12 groupes de 14 équipes : 1 accession + 3 relégations



NATIONAL 3 RÈGLES de CONSTITUTION du GROUPE

Etat des lieux 2016/17:

CFA (National 2): 3 clubs

CFA 2 (National 3): 9 clubs

DH (Régional 1): 28 clubs

40 clubs

14 équipes concernées par le NATIONAL 3 en 2017/2018

Les groupes sont constitués par chaque Ligue Régionale au plus tard le 15/07

Réunion clubs

NATIONAL 3 RÈGLES de CONSTITUTION du GROUPE

Postulat n° 1:

 Les derniers des Championnats de CFA 2 ne sont pas repêchés pour le N3 et seront affectés au Régional 1.

Postulat n° 2:

 Les derniers des Championnats de CFA ne sont pas repêchés pour le N2 et seront affectés en N3.

Postulat n° 3:

Les clubs de CFA2 qui ne seront pas promus en N2 seront positionnés en N3

Postulat n° 4:

Les clubs qui auront terminé en tête de DH accèderont en N3

Postulat n° 5:

• Autres principes retenus : le repêchage CFA2 (équipes qui auront terminé 12ème puis 13ème) et l'accession supplémentaire de DH (2ème de DH). Cependant....



NATIONAL 3 RÈGLES de CONSTITUTION du GROUPE

Postulat n° 6:

• Cependant... pour la DH, les ligues auront fusionné. Nous serons en position d'avoir deux groupes de DH.

Le principe est clair :

- si nous avons besoin d'un nombre pair de clubs, nous irons chercher un club dans chaque groupe de DH.
- si nous sommes dans la configuration d'un nombre impair, nous prendrons le nombre pair et ce club en plus sera déterminé à l'issue d'un barrage.



1 hypothèse parmi de multiples possibles :

Postulats:

- Pas de descente de CFA
- Ni accession, ni descente en CFA2
 - ⇒ d'où **9** clubs de CFA2 intégrés en N3
 - ⇒ d'où nécessité de 5 accessions de DH en N3

DH BOURGOGNE		DH FRANCHE-COMTÉ
1er	Accédants	1er
2ème	Accédants	2ème
3ème	Barragistes	3ème

Ligue BOURGOGNE FRANCHE-COMTÉ

de Football

ARCHITECTURE SPORTIVE SENIORS

NIVEAU RÉGIONAL MASCULIN

2016/2017	Poursuite des travaux de réflexion
Octobre 2016	Réunions Clubs par Secteur
Juin 2017	AG Ligue Bourgogne-Franche-Comté Adoption des nouvelles réglementations sportives
2017/2018	Saison transitoire
2018/2019	Mise en application nouvelles organisations sportives régionales

Uniformité des appellations

DH Régional 1

PH ou LR2 Régional 2

PL ou LR3 Régional 3

PD Départemental 1

1^{ère} division Départemental 2

. . .

Limiter les déplacements

= Favoriser la notion de secteur géographique en BFC

ACTUELLEMENT ► UNE PYRAMIDE IDENTIQUE

LIGUE DE FRANCHE-C	ОМТЕ	LIGUE DE BOURGOGNE		
DIVISION HONNEUR	1 x 14	DIVISION HONNEUR	1 x 14	28 équipes
LIGUE REGIONALE 2	2 x 12	PROMOTION HONNEUR	2 x 12	48 équipes
LIGUE REGIONALE 3	4 x 12	PROMOTION DE LIGUE	4 x 12	96 équipes
				172 équipes

PROJET

LIGUE BOURGOGNE-FRANCHE-COMTE		
NATIONAL 3	1 x 14	14 équipes
REGIONAL 1	2 x 12	24 équipes
REGIONAL 2	4 x 12	48 équipes
REGIONAL 3	6 x 12	72 équipes
		144 équipes

Ligue BOURGOGNE FRANCHE-COMTÉ

de Football

FONCTIONNEMENT SENIORS 2016/2017 172 équipes en ligue

En Bourgogne : 86 équipes

• En Franche-Comté: 86 équipes

DH 14 éq DH 14 éq

PH 12 éq PH 12 éq LR 2 12 éq

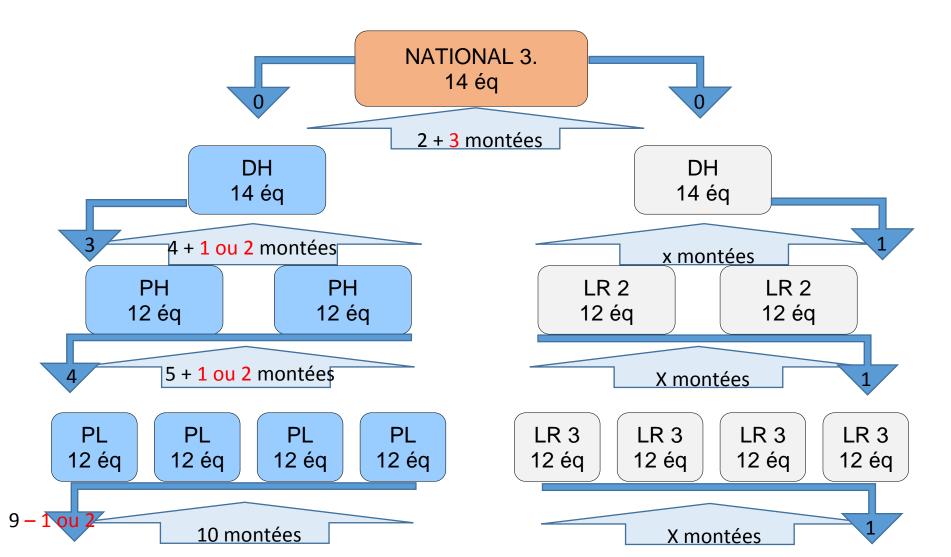
LR 2 12 éq

PL 12 éq PL 12 éq

PL 12 éq PL 12 éq LR 3 12 éq LR 3 12 éq LR 3 12 éq LR 3 12 éq

FONCTIONNEMENT SENIORS FIN DE SAISON 2016/2017

Hypothèse: 5 montées en N3



Ligue BOURGOGNE FRANCHE-COMTÉ

de Football

FONCTIONNEMENT SENIORS SAISON2017/2018

NATIONAL 3. 14 éq

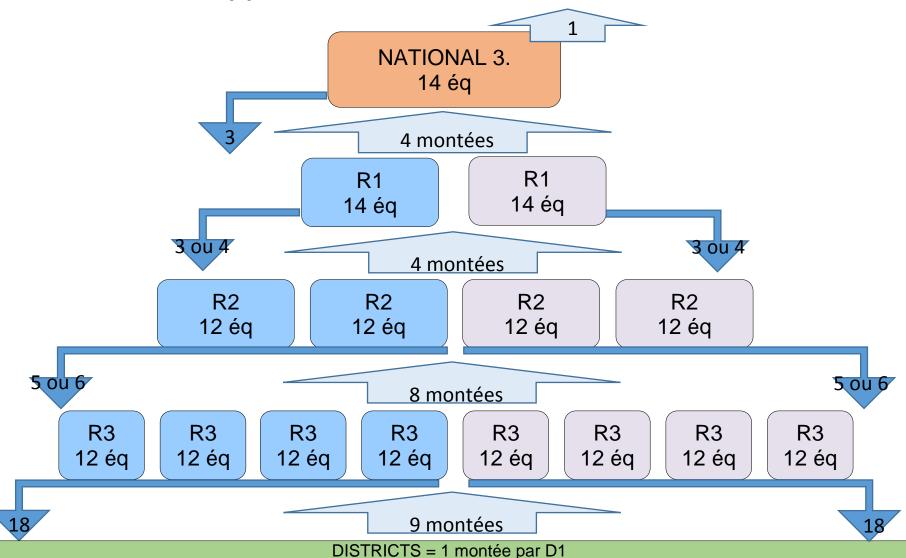
R1 14 éq R1 14 éq

R2 12 éq R2 12 éq R2 12 éq R2 12 éq

R3 12 éq R3 12 éq R3 12 éq R3 12 éq R3 12 éq R3 12 éq R3 12 éq R3 12 éq

FONCTIONNEMENT SENIORS FIN DE SAISON 2017/2018

Hypothèse : 0 descente de N2



FONCTIONNEMENT SENIOR SAISON 2018/2019 144 équipes en ligue

En Bourgogne Franche-

Comté: 144 équipes

Régional 2

12 éq

Régional 1 12 éq

> Régional 2 12 éq

Rég 3 Rég 3 12 éq 12 éq

NATIONAL 3. 14 éq

> Régional 1 12 éq

Régional 2 12 éq

Régional 2 12 éq

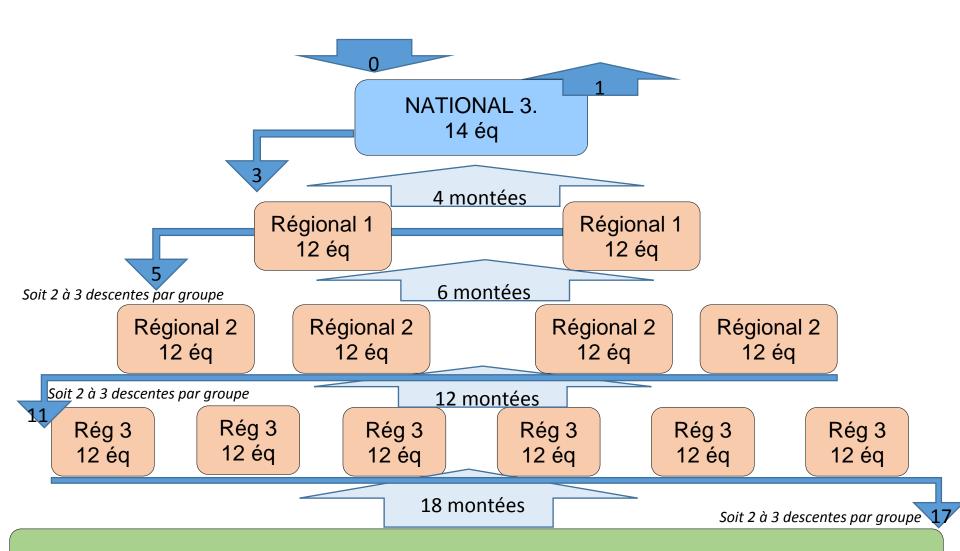
Rég 3 12 éq

Rég 3 12 éq

Rég 3 12 éq

Rég 3 12 éq

FONCTIONNEMENT SENIOR FIN DE SAISON 2018/2019



DISTRICT: 21/58/89/70/39 = 2 montées; 90 25 / 71 = 4 montées

Points de règlements

- Accession de Districts
 - 2 montées pour les Districts (21, 39, 58, 70 et 89)
 - 4 montées pour les Districts (25/90 et 71)
- Prime au maintien en Régional 3
 - Prime au maintien en R3 vis-à-vis des « accessions districts »
- > Principe matches en nocturne au niveau régional
 - Nocturne à 20 H si éclairage homologué et dimanche 15H pour tous les matches hors nocturne (horaires hiver - 1/12 au 28/02 - dimanche 14h30)
- Pas de matches entre dernier lundi avant Noël et 31 janvier
- Une seule équipe par niveau par club

Points de règlements

- > Nouvelle version points à compter de 2017/2018 :
 - 3/1/0 avec retrait de point pour forfait ou autres pénalités
- Principes de constitution des poules :
 - Poules géographiques
 - 2 districts minimum par poule de R3
 - Recherche d'équilibre du nombre d'équipes descendantes et montantes par poule
 - Respect des distances équilibrées entre les clubs en R3

Coupe régionale

- Coupes régionales seniors
 - Seniors masculins et féminins
 - Saison 2016/2017
 - Supercoupe régionale
 - Vainqueur coupe de Bourgogne contre vainqueur de la coupe de Franche Comté
 - > Saison 2017/2018
 - Coupe Bourgogne Franche Comté (en réflexion)
 - Tirage par secteurs géographiques jusqu'au huitième de finale
 - Tirage intégrale à partir des quarts de finale

Réforme territoriale

La pratique compétitive régional féminine

17 octobre 2016

ARCHITECTURE SPORTIVE SENIORS FEMININ

NIVEAU REGIONAL





COMPETITIONS FEMININES SENIORS Mise en place de la DH Féminines interligues

2016/2017 – Gestion ligue Bourgogne

Championnat composé de 10 équipes :

- 5 équipes bourguignonnes (BLANZY, CHATENOY, FLACE-MACON, LOUHANS-CX, VILLERS-les-P.)
- -5 équipes francs-comtoises (BELFORT, BESANCON Racing, PONTARLIER, ST-VIT, VESOUL)
- Descentes sportives

9^{ème} et 10^{ème} classés (Si 1 accession

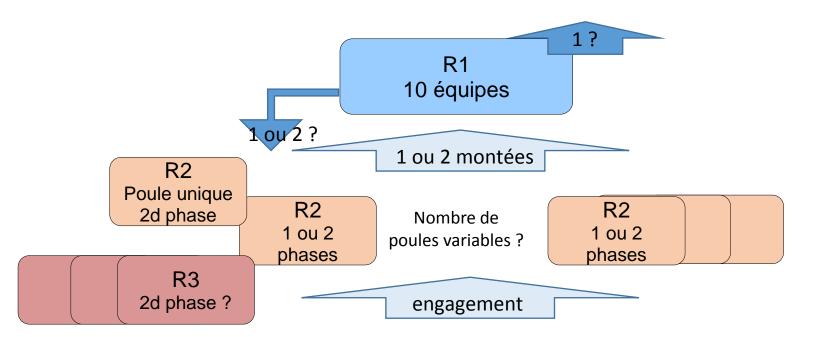
en D2:Le 9ème est maintenu)

Accession pour 18/19

1er de chaque ligue du niveau

inférieur

FONCTIONNEMENT SENIORS FEMININ SAISON 2018/2019 PROJET PRATIQUE A 11

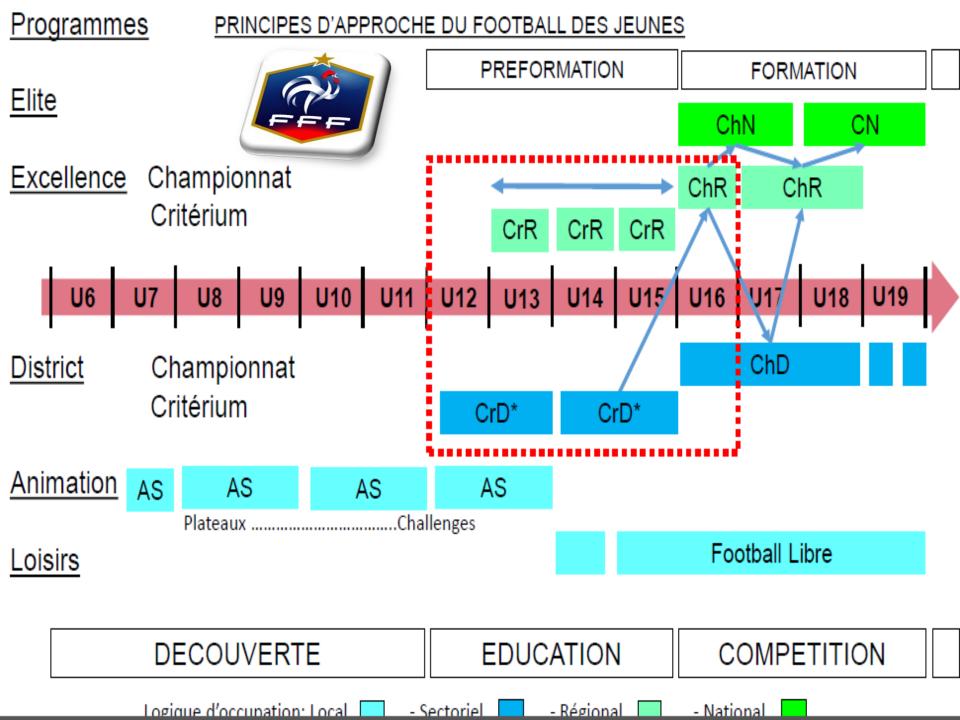


DISTRICT: PRATIQUE A8

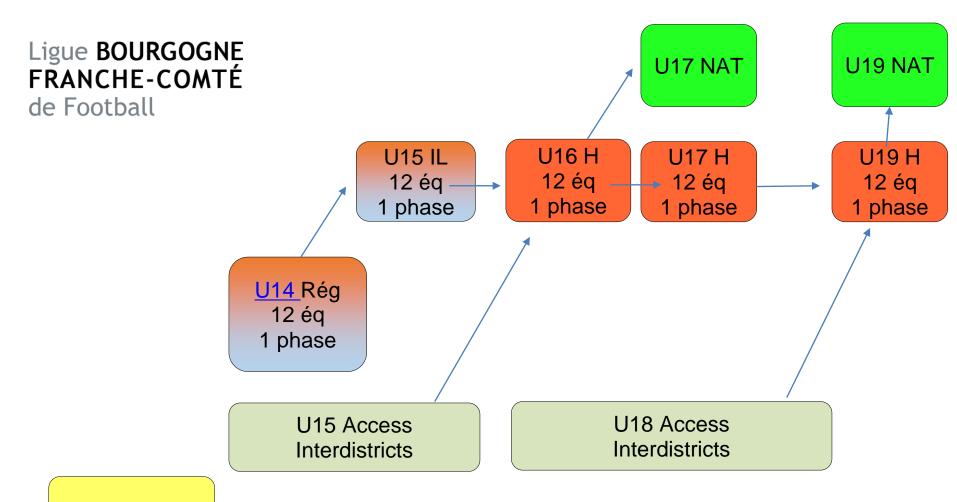
Réforme territoriale

La pratique compétitive régionale jeune *Masculin*

17 octobre 2016

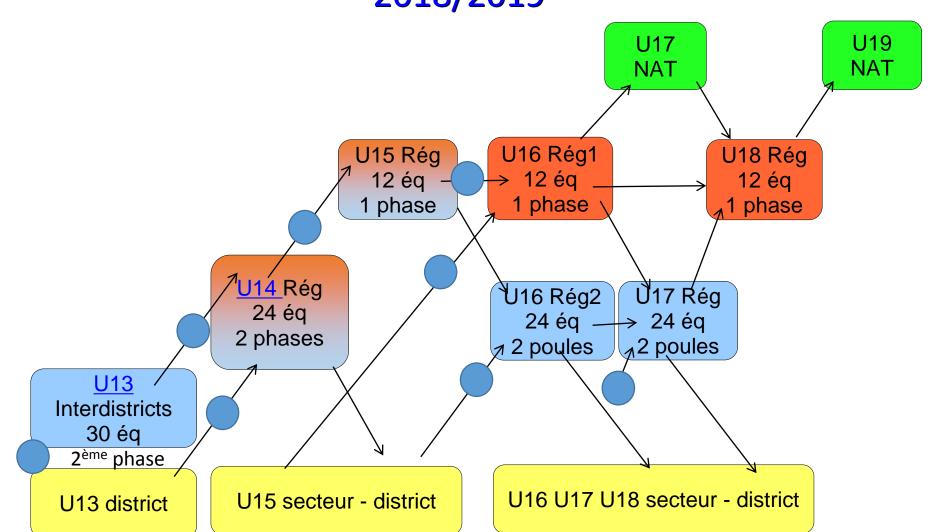


PRATIQUE COMPETITIVE JEUNES SITUATION ACTUELLE JUSQU'À FIN 2017/2018



U13 Dist

FONCTIONNEMENT JEUNE ORIENTATION - PROPOSITION 2018/2019



PRATIQUE COMPETITIVE JEUNES SAISON DE TRANSITION 17/18 18/19

Ligue BOURGOGNE FRANCHE-COMTÉ

de Football

12 équipes secteur Bourgogne sur règlement à définir

6 équipes issus de U14 Bourg. U15 Rég

12 éq 1 phase 6 équipes issus de **U15 IL**

U16 Rég1 12 éq 1 phase

6 équipes issus de U17H Bourg.

U18 Rég 12 éq 1 phase

Mise en application durant la saison18/19

U14 Rég 24 éq

2 phases

U16 Rég2 U17 Rég 24 éq 24 éq 2 poules 2 poules 12 équipes 11 équipes issus de issus de U15 Access U16 H Bourgogne Bourg. + 1

Interdistricts 30 éq? 2^{ème} phase

U13

U13 Dist

U15 Dist ou InterDist **Gestion Districts**

U16 U17 U18 Dist ou InterDist **Gestion Districts**

Principes généraux

Mode d'accession au niveau régional

- 1. Principes
 - 1. Suivi de génération
 - 2. Avoir des championnats U16 et U18 pour la montée en championnats nationaux
 - Porte ouverte pour le niveau régional à différentes périodes de formation du joueur
 - 4. Critères sportifs et structurels
 - 1. Répartition sur un prorata (en réflexion 70/30)
 - 2. Critères sportifs liés à la performance de la génération
 - 3. Critères structurels liés à la labellisation, à l'encadrement, au nombre de joueurs PES, ... (en réflexion)

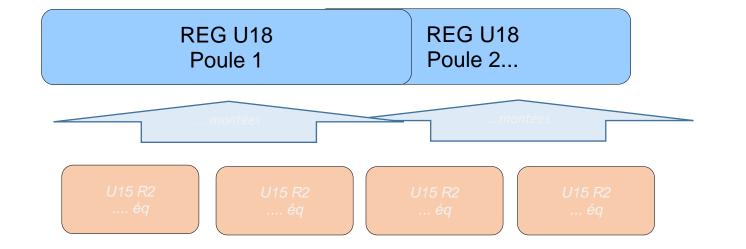
Réforme territoriale

La pratique compétitive régionale jeune Féminine

17 octobre 2016

FONCTIONNEMENT FEMININE JEUNE SAISON 2018/2019 PRATIQUE A 11

U19 NAT



DISTRICT: PRATIQUE A8

Réforme territoriale

La pratique compétitive FUTSAL / FOOT ENTREPRISE En cours de réflexion

17 octobre 2016

Réforme territoriale

L'Equipe Technique Régionale

17 octobre 2016

Réunion clubs

de Football

EQUIPE TECHNIQUE RÉGIONALE (2/2): ORGANIGRAMME TYPE

DIRECTEUR TECHNIQUE REGIONAL

- Projet régional (définition, mise en œuvre et suivi)
- Management de l'ETR
- Relations avec institutions (DTN, Liques, JS, collectivités, ...)

Missions d'expertises transversales:

adaptation à la densité de la Ligue (3 à 6)

PRATIQUES SPECIFIQUES Futsal, Beach

PRATIQUES **FEMININES**

ANIMATION ET DEVELOPPEMENT **DES PRATIQUES**

FORMATION DES CADRES (x2)

PARCOURS EXCELLENCE SPORTIVE

CTRA

Missions de proximité: adaptation à la réalité des territoires

CT (ex CDFA)

Priorité : Animation et développement des pratiques

Aide à la formation des clubs Animation en club

Animation à l'école élémentaire Labels

SECTEURS

« Binôme » (selon territoire)

Département selon densité de pop. Modèle moyen : 15 à 25 000 licenciés Equipe sectorielle de formation

(formation des éducateurs en proximité)

CT (ex CTD)

Priorité : Formation des cadres

PES: Détection Football des collèges

Animation en club

Animation des CPS

Pratiques

Politique régionale « Toutes offres de pratiques » Football de base Football à l'école élémentaire

> Football féminin Futsal, Beach Soccer Handicap

Animation des quartiers

Formation Cadres

Coordination de l'enseignement A l'échelon régional Certifications professionnelles

(Formation initiale-continue)

A l'échelon local (proximité)

Certifications fédérales (Formation initiale continue)

Accompagnement de l'encadrement

PES (Fet G)

Programme Régional Détection Détections régionales

Sélections régionales

Espoirs du Foot

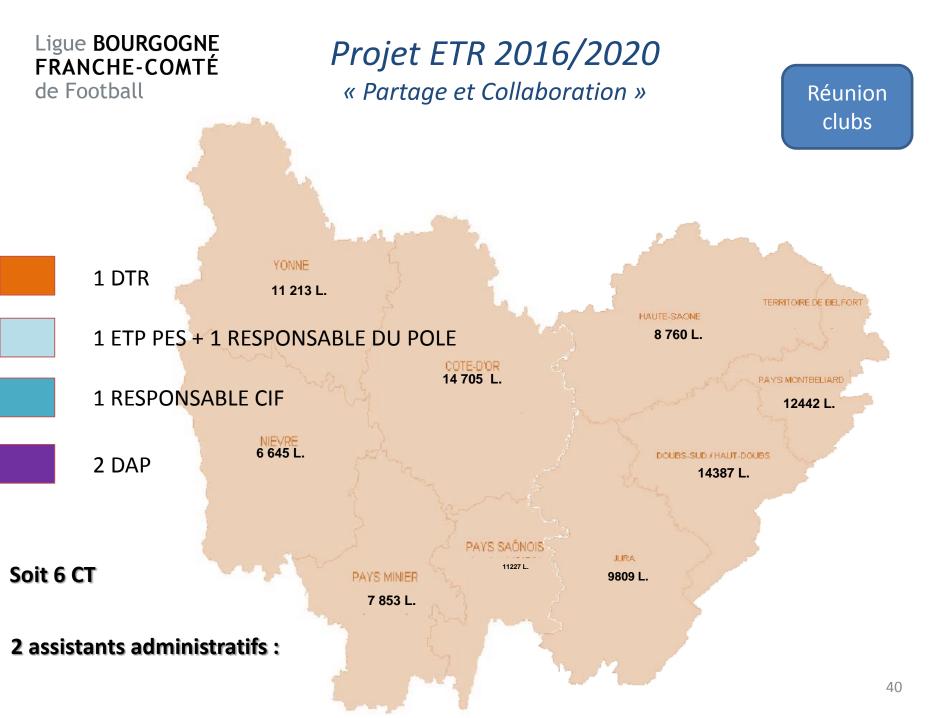
Pôles Espoirs

Football Milieu Scolaire-Universitaire

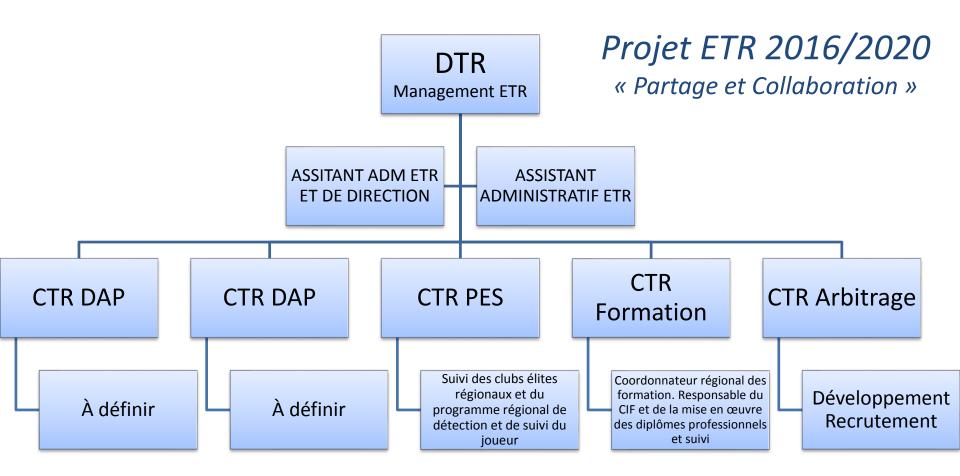
Accompagnement des joueurs

Conseils aux clubs, suivi compétitions





L'équipe de coordination



Cadre de base de notre réflexion

Projet ETR 2016/2020

« Partage et Collaboration »

L'équipe de coordin

Réunion clubs







CTR FORMATION CIF



CTR <u>DAP</u> (CE)



CTR <u>DAP</u>



CTR PES (CE)



RESP. POLE ESPOIRS

DTR

« Ressources de l'équipe de coordination »

Equipe de coordination « Ressources de l'ETR »

Ligue BOURGOGNE FRANCHE-COMTÉ

Réunion clubs

de Football

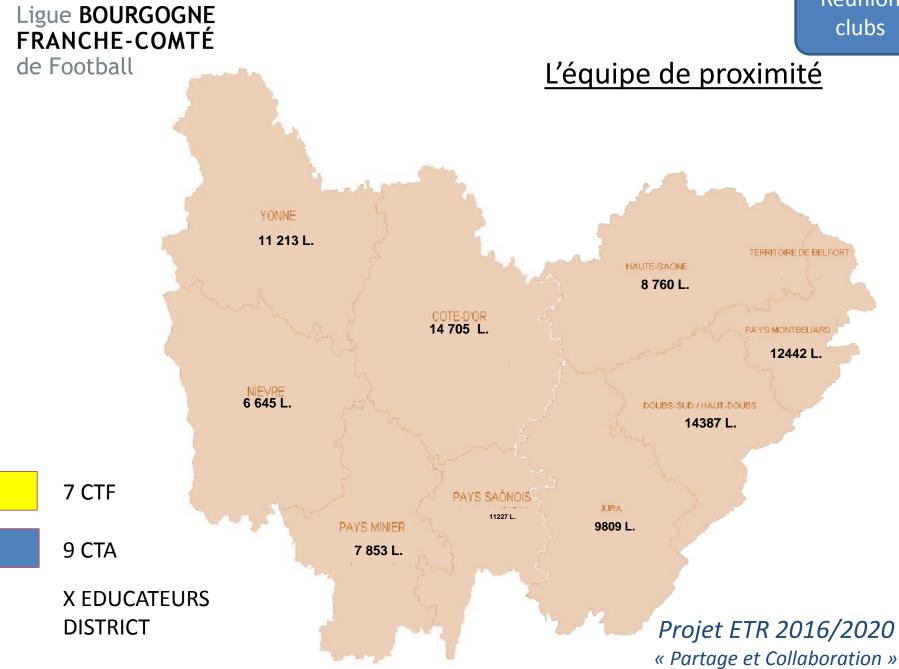
L'équipe de coordination administrative

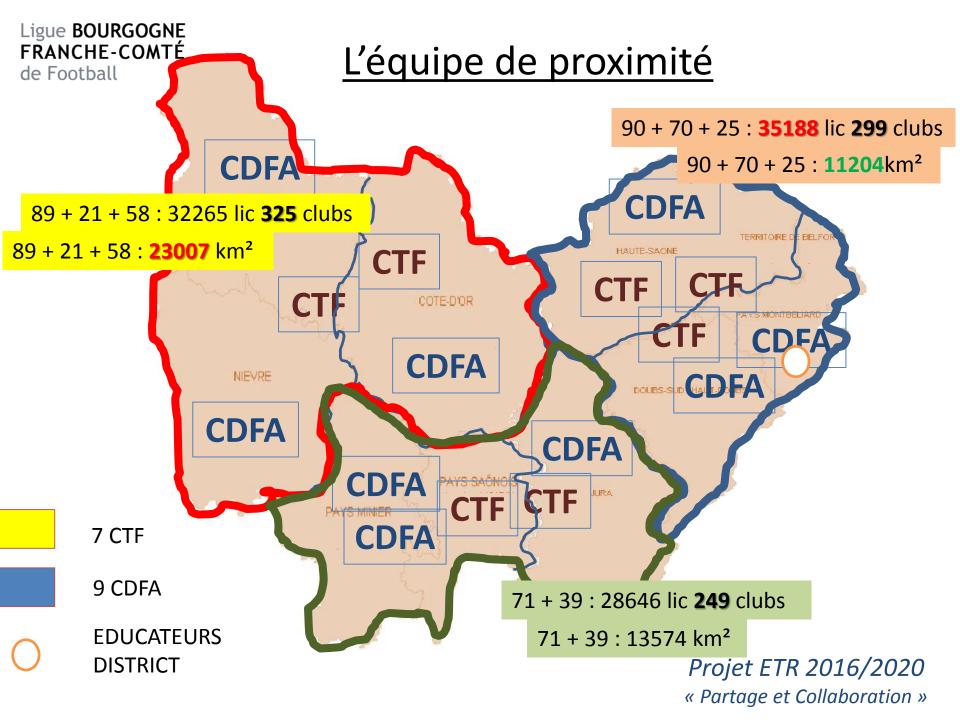
« Les ressources administratives » DIRECTEUR TECHNIQUE **REGIONAL** ASSISTANT ADMINISTRATIF ETR ET DE DIRECTION ASSISTANT ADMINISTRATIF ETR (Formations fédérales ; Arbitrage ; DAP ; ...) (Formations professionnelles; ETR; PES; secrétariat DTR...)

Projet ETR 2016/2020

« Partage et Collaboration »







Questions diverses

17 octobre 2016

Merci de votre attention

10 octobre 2016